

D E C I S I O N

DGD/RH/N°36/2026 DU 13 Août 2026

**LA DIRECTRICE GENERALE DELEGUEE
DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL CASABLANCA-SETTAT DEVELOPPEMENT**

- Vu le Dahir n° 1-15-83 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n° 111-14 relative aux Régions ;
- Vu le Dahir n° 1-96-124 du 14 rabii II 1417 (30 août 1996) portant promulgation de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes ;
- Vu les statuts de la société de développement régional Casablanca-Settat Développement ;
- Vu les pouvoirs délégués à la Directrice Générale Déléguée ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : Un appel à candidatures est lancé afin de pourvoir le poste suivant :
« Cadre Infrastructures »

Article 2 : Sont éligibles audit poste, les candidats :

- Disposant d'un Diplôme Bac+5 au minimum en Génie Civil , Génie Électrique ou équivalent.
- Ayant une expérience professionnelle confirmée de 5 ans minimum (à compter de la date d'obtention du diplôme exigé), dans des projets liés aux infrastructures d'alimentation en eau potable et/ou d'assainissement au sein d'un organisme public ou privé.
- Disposant d'une connaissance et compréhension approfondie de la passation des marchés de l'État à savoir la réglementation et les procédures régissant les marchés publics liés aux travaux et aux études.



**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
CASABLANCA-SETTAT DEVELOPPEMENT | SDR-CSD**

Article 3 : Les principales missions attribuées au poste de « Cadre Infrastructures », sous la supervision du Responsable Infrastructures, se présentent comme suit :

- Assurer le suivi de la réalisation de l'ensemble des études techniques et des travaux ;
- Assurer le suivi technique des bâtiments et infrastructures réceptionnés et mis en commercialisation, notamment à travers les visites techniques, les états des lieux et l'identification des éventuelles anomalies, défaillances ou non-conformités, en coordination avec l'entité concernée ; Participer à la coordination des phases d'études et de construction jusqu'à la réception définitive ;
- Participer à l'élaboration et à la vérification des dossiers d'appel d'offres pour tous les projets ;
- Participer aux commissions d'appel d'offres en tant que membre, à la demande de la Direction Générale ;
- Assurer la coordination entre les différents acteurs (services internes, autorités locales, partenaires) tout au long de la réalisation des projets ;
- Assurer le suivi contractuel des études et travaux des projets confiés incluant toute demande d'achat nécessaire en interne, la vérification et la signature des attachements, l'établissement et signature des décomptes et réceptions et validations jusqu'à la réception définitive, tout en assurant une étroite coordination avec les autres entités concernées en interne ;
- Valider les factures des prestations et suivre leurs paiements auprès des autres entités concernées en interne ;
- Préparer les éléments de reporting réguliers selon les procédures internes ;
- Fournir des éléments précis et concis et des notes pour la prise de décision ;
- Respecter les objectifs énoncés en accord avec les orientations stratégiques, et assurer leur réalisation dans les délais impartis ;
- Prendre en charge tout dossier confié par la Direction Générale en lien avec les compétences exigées pour ledit poste ;
- Participer aux études de conception préliminaires et optimiser les solutions techniques des projets ;
- Constituer une base de données documentaire pour capitaliser sur les retours d'expérience ;
- Surveiller au quotidien les changements des textes législatifs ou réglementaires concernant les marchés publics en lien avec les travaux et propositions d'amélioration des dispositions du règlement propre de la SDR SDR CSD ;
- Et de façon générale, assumer la responsabilité de la conformité des CPS techniques et garantir l'amélioration continue de la qualité et des activités liées à la fonction de Cadre Infrastructures ;



Article 4 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

1. Une copie des diplômes ;
2. Une copie de la carte d'identité nationale ;
3. Le CV actualisé ;
4. Les attestations de travail justifiant l'expérience minimale exigée ;

Article 5 : Les dossiers de candidatures pour le poste de « **Cadre Infrastructures** » **doivent obligatoirement** être déposés au plus tard Jeudi 27 Août 2026 à 16H30, comme suit :

- **En version digitale** au niveau du portail <https://www.emploi-public.ma>
- Il est à noter que tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté.



Directrice Générale Déléguée
de la SDR Casablanca - Settat
Développement

Hind NASLOUBY



Casablanca, le 13/08/2026